

La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Alpes-Maritimes et la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, partenaires autour de la Journée de la Construction pour construire l'avenir

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur s'associe pour la première fois à l'organisation de la Journée de la Construction, au côté de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Alpes Maritimes. Cette 5^{ème} édition sous le signe de la mutualisation témoigne d'un monde économique azuréen uni, prêt à relever collectivement les nouveaux enjeux : pénurie de candidats, inadéquation des compétences, difficultés d'approvisionnement, sobriété énergétique...

La Journée de la Construction est donc l'occasion pour les professionnels de l'acte de Bâtir, d'échanger et participer aux tables-rondes le 29 septembre après-midi à l'Allianz Riviera à Nice. Le programme de l'après-midi sera détaillé à l'occasion de ce point presse dès 10H30.

En parallèle, 11 nouveaux signataires adhèrent au Small Business Act 06 en signant officiellement la charte d'engagement des organismes publics en faveur des TPE/PME. L'objectif est de contribuer à la relance économique du territoire en facilitant l'accès des TPE/PME aux marchés publics du 06. La charte, avec 22 propositions, prévoit notamment le sourçage de solutions et de fournisseurs, le recours à la négociation dans les procédures adaptées, le respect des délais de paiement, des clauses de révision de prix, une politique d'insertion sociale...

Patrick MOULARD
Président de la FBTP 06

Jean-Pierre SAVARINO
Président de la CCI Nice Côte d'Azur

Vous invitent

**Jeudi 29 septembre à 10H30 - Stade Allianz Riviera- Salon des Aiglons, espace conférence
Boulevard des Jardiniers à Nice**

Déroulé :

- **10 h 30 - Présentation des temps forts de la Journée de la Construction :**
 - 2 tables-rondes sur « Pénurie et explosion des prix des matériaux : construire encore face à la crise ! » et « Mieux faire grâce au Lean Construction, l'exemple du Campus Sud des Métiers » ;
 - Les interventions d'experts sur la nouvelle filière du réemploi local des matériaux de construction et le décret tertiaire pour transformer les nouvelles contraintes réglementaires en opportunités » ;
 - La remise des prix « Bâtiment d'Avenir 06 ».
- **11 h00 - Signature de la charte Small Business 06 :** Cette charte d'engagement des organismes publics en faveur des TPE/PME entend contribuer à la relance économique du territoire en facilitant l'accès des TPE/PME aux marchés publics du 06. Les villes d'Antibes Juan-les-Pins, Biot, de Bouyon, de Mandelieu, de Menton, de Nice, Vence, la Métropole Nice Côte d'Azur , puis ERILIA, UNICIL et les Aéroports de la Côte d'Azur rejoignent la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et Côte d'Azur Habitat, signataires de la première heure.

Contacts presse :

CCI Nice Côte d'Azur : Catherine Jacques, T.04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr / FBTP 06 : Ludovic PATTI 04 92 29 85 85 pattil@d06.ffbatiment.fr